

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°1391/2019 du 29 novembre 2019, le Président du Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme.

Pendant la durée de l'enquête, soit du lundi 16 décembre 2019 au vendredi 24 janvier 2020 inclus, le dossier sera tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Pierre et à la mairie de Miquelon-Langlade aux heures habituelles d'ouvertures.

Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet à la mairie de Saint-Pierre et à la mairie de Miquelon-Langlade, les adresser par lettre recommandée au commissaire enquêteur aux sièges de l'enquête à la mairie de Saint-Pierre ou à la mairie de Miquelon-Langlade ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique@ct975.fr

Au besoin, des informations complémentaires pourront être obtenues auprès de la Collectivité Territoriale par téléphone au 05.08.41.01.02.

Monsieur Eric Chupeau, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition des personnes qui désiraient être entendues :

A la mairie de Saint-Pierre :

- Mercredi 18 décembre de 13h30 à 17h00
- Mardi 7 janvier de 9h00 à 12h00
- Samedi 11 janvier de 9h00 à 12h00
- Vendredi 17 janvier de 13h30 à 17h00
- Vendredi 24 janvier de 13h30 à 17h00

A la mairie de Miquelon-Langlade :

- Vendredi 20 décembre de 13h30 à 17h00
- Samedi 21 décembre de 9h00 à 12h00
- Mardi 14 janvier de 9h00 à 12h00
- Mardi 14 janvier de 13h30 à 17h00

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la Collectivité Territoriale, à la mairie de Saint-Pierre, à la mairie de Miquelon-Langlade et sur le site Internet de la Collectivité Territoriale – www.spm-ct975.fr -, dès leur réception.

Saint-Pierre, le 29 novembre 2019



Le Président
Stéphane LENORMAND

